

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'État contribue au développement de la vie associative Appel à projets 2019 du Fonds pour le Développement de la Vie Associative



M. Raymond YEDDOU, Chef des subdivisions administratives des îles du Vent et des îles Sous-le-Vent, représentant le Haut-commissaire de la République, a présidé le lundi 4 mars 2019, la commission territoriale du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), dans le cadre du lancement de l'appel à projets 2019.

Cette commission composée des services de l'État, du Pays, des mouvements associatifs, des communes, et du fonds paritaire de gestion a procédé au bilan de la campagne 2018 et a validé les orientations pour l'année en cours.

Etendu à la Polynésie française depuis 2018, le FDVA a pour objectif de contribuer au développement des associations en finançant des actions de formation des bénévoles, des élus et des dirigeants associatifs, des structures ou la mise en œuvre de projets innovants.

En 2018, ce sont ainsi 49 associations qui ont bénéficié d'une enveloppe de 20 millions Fcfp, orientée dans les domaines suivants : culture, environnement, agriculture, patrimoine, éducation, insertion, jeunesse, santé, solidarité, sport et tourisme.

Une nouvelle enveloppe budgétaire de 20 millions Fcfp est reconduite en 2019. Les associations polynésiennes sont invitées à saisir cette opportunité afin de bénéficier de financements nécessaires à la réalisation de leurs projets ou à l'organisation de formations.

L'appel à projets, les formulaires de demandes et l'ensemble des dispositions relatives à cette aide sont en ligne sur le site Internet du Haut-commissariat de la République